



COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHES (CSR)

Rapport de la Douzième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSR

**Le 27 Février 2009
Hôtel Almadies, Dakar, République du Sénégal**

OUVERTURE DE LA SESSION

1. La douzième Session extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR) s'est tenue à Dakar, République du Sénégal, le 27 Février 2009. Tous les Etats membres, excepté la Sierra Leone ont pris part à cette session. Y ont également pris part les membres des corps diplomatiques et les partenaires financiers et techniques de la CSR.

La liste des participants figure en annexe 1 du présent rapport.

2. La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par Son Excellence Monsieur Souleymane Ndéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes, de la Pêche et de la Pisciculture de la République du Sénégal représentant Monsieur Hadjibou SOUMARE Premier Ministre du Sénégal.

3. Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur Le Ministre d'Etat a exprimé, au nom du Chef de l'Etat, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE et de toute la nation sénégalaise, tout le plaisir et la fierté que le peuple sénégalais éprouve en abritant la 12^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSR. Il a souligné que depuis sa création en 1985, la CSR s'est imposée au fil des années comme un cadre de concertation et de mise en œuvre des programmes d'intérêts communs.

Il a, par ailleurs rappelé l'important travail effectué, les décisions de grande importance prises et des transformations qualitatives amorcées pour la gestion durable des ressources halieutiques des Etats membres de la CSRP dans le cadre de la coopération sous régionale. Cette volonté de coopération est nécessaire pour franchir les obstacles qui se dressent devant le futur de la sous-région dans l'aménagement des pêches dans nos pays respectifs. Il a remercié les partenaires multilatéraux et bilatéraux de la CSRP qui ont, de manière constante, mis à sa disposition des moyens techniques et financiers ayant permis d'atteindre les résultats obtenus. Enfin, il a déclaré au nom de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre du Sénégal, ouverte la 12^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP.

4. Auparavant, Son Excellence Monsieur José Maria VEIGA, Ministre de l'Environnement, du Développement Rural et des Ressources Marines de la République du Cap-Vert, Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP, au nom de ses homologues, a salué et remercié Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, du gouvernement et de tout le peuple sénégalais pour l'accueil extrêmement chaleureux qui leur a été réservé à l'occasion de la tenue de cette 12^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP à Dakar, Sénégal.

Il a réaffirmé au nom de ses Homologues, leur volonté à œuvrer pour que la CSRP continue à être un espace de dialogue, de l'intérêt commun et de partenariat. Il a aussi souligné l'importance du consensus au sein de l'organisation sous régional et remercie tous ses collègues pour l'effort fait dans ce sens. Enfin, il a remercié le Secrétariat Permanent de la CSRP pour tout l'effort déployé contribuant à un dynamisme particulier au sein de l'organisation. Il a remercié également les Membres du Comité de Coordination et les Experts pour la qualité de résultats obtenus et la préparation de cette Session qui sera sans doute un grand succès.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

5. Le Secrétaire Permanent de la CSRP a présenté le projet de l'ordre du jour (cf. annexe 2), lequel a été adopté.

PRESENTATION, DISCUSSIONS ET ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGTIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE COORDINATION

6. Madame Maria Edelmira CARVALHO, Présidente en exercice du Comité de Coordination de la CSRP, a présenté le rapport des travaux de la 20^e session extraordinaire du Comité de Coordination (cf. annexe 3).

7. Suite à cette présentation, la Conférence des Ministres a décidé d'adopter l'ensemble des recommandations du rapport du Comité de Coordination, après amendement sur les points suivants :

- Dans le Règlement Intérieur :
 - Article 3, alinéa 6, reformulé ainsi : « Sauf décision contraire de la Conférence des Ministres, ses débats et ceux du Comité de Coordination ont lieu en français et anglais » ;

- Article 9, alinéa 1, reformulé ainsi : « Sur proposition des Etat membres, la Conférence des Ministres décide la nomination du Secrétaire Permanent pour une période de quatre ans renouvelable une fois. Cependant, la Conférence des Ministres a retenu que chaque pays devra présenter au plus trois candidats dont les dossiers de candidature seront soumis à un cabinet spécialisé et indépendant pour présélection. La nomination du candidat retenu sera laissée à la seule appréciation souveraine de la Conférence des Ministres de la CSRP » ;
 - Article 15, alinéa 1, reformulé comme suit : « Après leur période probatoire, les membres du personnel de la Commission sont recrutés pour la durée du contrat. Le personnel international bénéficie d'un contrat à durée déterminé d'un maximum de trois ans renouvelable deux fois. Le personnel local bénéficie suivant son emploi soit d'un contrat à durée indéterminée (services généraux) soit d'un contrat à durée déterminée conditionnée (programmes). Ce dernier contrat peut être renouvelé autant de fois que sera renouvelé le programme concerné. Mais, les membres du personnel local de la Commission n'ont aucun droit acquis à un tel renouvellement ».
- Dans le Statut du Personnel :
- Article 4, alinéa 2, reformulé comme suit « Le personnel cadre de la Commission : les Chefs de Départements et les Chargés de programmes recrutés parmi les ressortissants des Etat membres de la Commission ».

8. Par ailleurs, la Conférence des Ministres décide :

L'examen de la question relative à la langue portugaise comme troisième langue officielle de travail de la CSRP est reportée à la prochaine session ordinaire du Comité de Coordination de la CSRP qui fera des propositions dans ce sens.

DESIGNATION DU SECRETAIRE PERMANENT

9. Mr Kane Ciré Amadou, Secrétaire Permanent sortant a été reconduit à son Poste pour un Mandat de 4 ans par la Douzième Session Extraordinaire de la Conférence de Ministres de la CSRP. Cette reconduction a fait l'objet d'une réserve de la Guinée Bissau qui veut limiter la durée du mandat à deux ans.

Toutefois, cette désignation est accompagnée des dispositions suivantes :

- Une lettre sera adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent pour marquer l'engagement des Etats à mettre en œuvre les réformes nécessaires à la qualification de la gestion de la Commission,
- Le Comité de Coordination sera chargé du suivi rapproché des activités et de la gestion de la CSRP,
- Le Président en Exercice de la CSRP veillera à l'application des procédures de la CSRP par le Secrétaire Permanent. Au besoin, il pourra se faire aider par le Ministre en Charge des pêches du Sénégal, pays abritant le Siège de la CSRP, et celui de la Mauritanie.

ADOPTION DU RAPPORT DES DECISIONS DE LA CONFERENCE DES MINISTRES

10. Le rapport de la 12^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP a été adopté à l'unanimité.

CLOTURE DE LA SESSION

11. Au nom de ses collègues, Son Excellence Yankuba TOURAY, Ministre des Pêches, de Ressources en Eau et de Relation avec l'Assemblée Nationale de la République de Gambie, a présenté la motion de remerciements au Gouvernement et au Peuple de la République du Sénégal pour les marques d'attention et pour l'hospitalité généreuse dont ils ont été l'objet.

12. La cérémonie de clôture de la session a été présidée par Son Excellence Monsieur José Maria VEIGA, Ministre de l'Environnement, du Développement Rural et des Ressources marines de la République du Cap-Vert, Président en exercice, qui s'est déclaré satisfait des résultats issus de la 12^e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres. Il s'est engagé à assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions qui en ont résulté.

13. Le Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP a remercié ses collègues pour le travail remarquable accompli ainsi que les partenaires pour leur appui constant.

Fait à Dakar, le 27 Février 2007

La Conférence des Ministres

Annexes

- Annexe 1 : Liste des participants
- Annexe 2 : Ordre du jour
- Annexe 3 : Rapport de la 20^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP

Annexe 1

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

1. ETATS MEMBRES/MEMBER STATES

CAP-VERT/CAPE VERDE

Son Excellence Monsieur José Maria VEIGA
Ministre de l'Environnement, du Développement Rural et des Ressources Marines de la République du Cap-Vert et Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP – BP : 206 Praia

Mme Maria Edelmira Moniz CARVALHO
Directrice Générale des Pêches - Ministère de l'Environnement, du Développement Rural et des Ressources Marines - Direction Générale des Pêches, B.P. : 206 - Praia
Tél. +238 261 37 61 Fax + 238 261 37 58
Cell .+238 993 29 38 ;
Email: edelmira.carvalho@dgpescas.gov.cv,
Edelmiramonz@hotmail.com

Mme Iolanda Brites
Cadre Direction Générale des Pêches
Ministère de l'Environnement, du Développement Rural et des Ressources Marines - Direction Générale des Pêches, B.P. : 206 - Praia
Tél. +238 261 37 61 ; Fax + 238 261 37 58
Email: iolanda.brites@dgpescas.gov.cv

M. Oscar MELICIO
Presidente INDP
CP : 132 Mindelo
Tél. +238 232 13 70 ; Fax + 238 232 13 70
Cell .+238 995 10 72
Email: oscar.melicio@indp.cv; omelicio@yahoo.com

GAMBIE/THE GAMBIA

Honourable Mr. Yankuba TOURAY
Secretary of State for Fisheries and Water Resources and National Assembly Matters of the Republic of The Gambia - 7 Marina Parade – Banjul

Mr. Nfamara Jerro DAMPHA
Director of Fisheries - Fisheries Department
6, Marina Parade - Banjul
Tél. +220 4223373 cell 220 992 48 34
E-mail : jerro@qanet.gm ; d.nfamara@yahoo.com

Mr. Amadou SAINE
Deputy Permanent Secretary – Department of State for Fisheries, Water Resources and National Assembly Matters Number 7 Marina Parade – Banjul
Tel. : + 220 422 76 27 ; Fax : +220 422 50 09
Cell : 220 99 222 444
Email : ab_saine@yahoo.com

Mr. Lamin NYABALLY
Permanent Secretary – Ministry of Fisheries ; Water Resources – National Assembly Matters
7, Marina Parade – Banjul
Tel. + 220 422 77 73 ; Cell + 220 9966464
Email : nyabsdkk@kyahoo.com

GUINEE/GUINEA

Son Excellence Monsieur Raymond OUNOUTED
Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture de la République de Guinée – BP : 307 – Conakry
Tel +224 30 41 35 23 ; Fax:+224 30 41 36 60
Email : raymond.ounouted@gnx.fr

M. Ibrahima Sory SYLLA
Directeur National de la Pêche Maritime Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture BP : 5742 6^e Avenue Kaloum - Conakry - Tel +224 64 38 39 24
Cell : 224 62 26 07 34 ; Fax:+224 30 415 660
Email : isorel2005@yahoo.fr

GUINEE-BISSAU/GUINEA-BISSAU

Son Excellence Monsieur Oscar Mussa BALDE
Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime
BP .102, Bissau

M. Mussa Mané

Directeur de Cabinet du Ministre des Pêches et de
l'Economie Maritime
Avenue Amilcar Cabral, BP . 102 Bissau
E-mail : malalsane596@yahoo.com.br

MAURITANIE/MAURITANIA

Son Excellence Monsieur Hassena Ould ELY
Ministre des Pêches de la République Islamique de
Mauritanie – BP : 137 – Nouakchott

M. El Hacem Ould Sidi Mohamed

Conseiller Juridique du Ministre des Pêches et de
l'Economie Maritime
Tel +222 530 14 et 524 33 47, cell : +222 226 03 44
Email elhqcensidimohamed@yahoo.fr

M. LO Mamadou

Directeur de la Pêche Artisanale et Côtière
BP : 137 Nouakchott
Tel : +222 529 28 20 ; cell. : +222 242 10 04
Email lomamadou@peches.gov.mr ;

M. Cheikh Ould Ahmed

Délégué à la Surveillance des Pêches et au Contrôle en
Mer - BP : 260 Nouadhibou
Tel : +222 574 85 05 ; Fax : +222 574 63 12
Email : cheikhouldbeya@hotmail.com

SENEGAL

Son Excellence Monsieur Souleymane Ndéné NDIAYE
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime,
des Transports Maritimes, de Pêche et de la
Pisciculture de la République du Sénégal Building
Administratif 4^e Etage – Dakar
Tél. +221 33 822 32 63 ; Fax : +221 33 823 87 20

Commandant Dame BOUP

Directeur de la Protection et de la Surveillance des
Pêches -Ministère de l'Economie Maritime et de la
pêche - Fenêtre Mermoz - BP : 3656, Dakar
Tél +221 33 860 28 80 ; Fax +221 33 860 31 19
Cell : +221 64 471 53 ;
E-mail : dpsp.dir@gmail.com

M. Hamet Diaw DIADHIOU

Chef du CRODT, BP 2241 - Dakar
Tél +221 33 832 82 65 – Fax 221 33 832 82 62
E-mail : hamet-diadhiou@yahoo.fr

M. Cirilo VIEIRA

Directeur Général de la Pêche Artisanale
Ministère des Pêches
Avenue Amilcar Cabral, BP . 102, Bissau
Cell +245 720 03 67 et 658 62 60
E-mail : vieiracirilo@hotmail.com, cirilovieira@yahoo.com

M. Mohamed MBarecks Ould SOUELIM

Conseiller Technique du Ministre des Pêches et de
l'Economie Maritime - B.P 137 Nouakchott
Tél +222 529 13 39/529 54 41
Cell : +222 242 10 68 - E-mail : mbarecks@yahoo.fr

M. Mamoudou Aliou DIA

Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques
et des Pêches – BP 22 Nouadhibou
Tel 222 574 90 35-574 51 24 ; cell : 222 242 10 04
Email : malioudia@yahoo.fr et courrier@imrop.mr

M. Mohamed Lemine Ould Lafdhal

Chef Service Contrôle et Statistiques à la DSPCM
BP : 260 – Nouadhibou ;
Tél. : +222 574 67 41
Email : crelafdhal@yahoo.fr

Mme Ndèye Tické NDiaye DIOP

Directrice des Pêches Maritimes - Ministère de
l'Economie Maritime et de la Pêche
1, Rue Joris - B.P 289 - Dakar
Tél +221 33 823 01 37-
Cell : +221 77 633 69 78 Fax +221 33 821 47 58
E-mail : dopm@orange.sn et ntdiop@organe.sn

El Hadji CISSE

Conseiller Technique - Ministère Economie Maritime
Building Administratif 4^e Etage – Dakar
Tél. : +221 33 823 35 88 ; Cell. +221 76 682 28 73
Email : elhadj.cisse@yahoo.fr

2. Invités

M. Alvaro OLIVEIRA

Directeur Général ENP, SA

Molhé Lesté - Portugal

Tel : 351 262 780 420, cell +351 918 031 311

Fax : +351 262 783 792

Email : a.oliveira@enp.pt et into@enp.pt

M. Marcel Jean SIMONE

Directeur Technique CAO Chantiers Atlantique Ouest

Rue 7 km 45 Bd du Centenaire de la Commune de

Dakar (Sénégal) – Tél. : +221 33 842 87 42

Fax : +221 33 842 87 42 ; Cell +221 77 639 39 85

Email : cao2cna@gmail.com ; thetysconcept@yahoo.fr

3. SECRETARIAT PERMANENT DE LA CSRP / PERMANENT SECRETARIAT OF THE SRFC

M. KANE Ciré Amadou

Secrétaire Permanent

Villa 4430 Amitié 3 – B.P. : 25485 – Dakar (Sénégal)

Tél. : +221 33 864 04 75 ; Fax : +221 33 864 04 77

Email : spesrp@gmail.com ; kcire2006@gmail.com

M. Oscar BALDE

Chargé de Programmes

Villa 4430 Amitié 3 B.P. : 25485 – Dakar (Sénégal)

Tél. : +221 33 864 04 75 ; Fax : +221 33 864 04 77

E. mail : oscarbalde@hotmail.com

M. Mamadou Amadou BALL

Chef, Service de l'Unité de Coordination et des

Opérations de Surveillance

BP: 1210, Banjul , The Gambia

Tél. : +220 422 32 38 Cell. : +220 991 24 91

Fax : + 220 420 22 10

Email: mamoball1@gmail.com

M. Aboubacar SIDIBE

Conseiller Scientifique

Villa 4430 Amitié 3 – B.P. : 25485 – Dakar (Sénégal)

Tél. : +221 33 864 04 75 ; Fax : +221 33 864 04 77

Email : asidibeguinee@yahoo.fr

M. Bahi Ould BEYE

Assistant en Information, Communication et Formation

Villa 4430 Amitié 3 B.P. : 25485 – Dakar (Sénégal)

Tél. : +221 33 864 04 75 ; Fax : +221 33 864 04 77

E. mail : bahiouldbeye@yahoo.com

M. Jan Michael VAKILY

Coordonnateur du Projet «Appui à la Gestion des

Ressources Halieutiques en Afrique de l'Ouest »

Villa 4430 Amitié 3 BP. : 25485 – Dakar

Tél. : +221 33 864 04 75 ; Fax : +221 33 864 04 77

E. mail : michael.vakily@gmail.com

Mme Fatma Seck SOW

Spécialiste en Passation de Marché

BP : 15439 – Dakar - Fann

Villa 4430 Amitié 3 B.P. : 25485 - Dakar (Sénégal)

Tél. : +221 33 864 04 75 ; Fax : +221 33 864 04 77

Cell : +221 77 638 16 64

E. mail : fatmaseck@yahoo.fr

M. Ndiaga DIA

Chef de Services Administratif et Financier

Villa 4430 Amitié 3 - B.P. : 25485 - Dakar

Tél. : +221 33 864 04 75 ; Fax : +221 33 864 04 77

Email : ndiagamactar@yahoo.fr

Mme Yacine DIOP

Secrétaire de Direction Villa 4430 Amitié 3

B.P. : 25485 - Dakar

Tél. : +221 33 864 04 75 ; Fax : +221 33 864 04 77

Email : spesrp@gmail.com ; yacinediop60@yahoo.fr

4. BND-Consulting

M. Babacar NDIAYE

Associé Gérant

BP 50711 Dakar Sénégal

Tel 221 33 889 51 89 , Cell 221 77 638 43 75

76 682 24 82 ; Fax 221 33 821 50 60

Email : babacar.ndiaye@bnd-consulting.org

5. Intreprètes/Interpreters

Mme Fatimata Tall DIEYE

Interprète Freelance

BP 192 Avenue Lamine Gueye Dakar Sénégal

Tel 221 33 822 07 13, cell 221 77 639 31 92

Fax 221 33 822 48 74

Email : diamital2002@yahoo.fr ; fatimatall@aol.com

M. Mamadou Amel KANE

Interprète de Conférence

BP : 15074 Dakar-Fann Sénégal –

Tél. : +221 835 59 02

Cell 221 77 637 64 06

Email : amelkan@hotmail.com ; amelkane@sentoo.sn

Annexe 2

Ordre du jour et programme de travail

Jeudi 26 février 2009

Installation des Ministres (Hôtel Almadies)

Vendredi 27 février 2009

09 h 00-10 h 00

Cérémonie d'ouverture de la session

- Allocution de bienvenue de Son Excellence Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime de la République du Sénégal
- Allocution de remerciements de Son Excellence José Maria VEIGA Ministre des Pêches de la République de du Cap-Vert et Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP
- Allocution d'ouverture de Son Excellence Cheikh Hadjibou SOUMARE, Premier Ministre de la République du Sénégal

10 h 00 – 10 h 20

Pause café

10 h 20 – 10 h 50

Présentation et visite d'une pirogue artisanale solaire (à l'hôtel)

10 h 50 – 11 h 00

Présentation et adoption du projet d'ordre du jour et du Programme de travail

11 h 00 – 13 h 00

Présentation, discussions et adoption du Rapport du Comité de Coordination (par la Présidente du Comité)

13 h 00 – 14 h 30

Pause déjeuner

14 h 30 – 15 h 30

Désignation du Secrétaire Permanent

15 h 30 – 16 h 00

Pause café

16 h 00 – 17 h 00

Rédaction du rapport des Décisions de la Conférence des Ministres

17 h 00 – 17 h 30

Adoption du rapport des Décisions de la Conférence des Ministres

17 h 30 – 18 h 00

Clôture des travaux de la Conférence des Ministres

20 h 30

Dîner officiel offert par Son Excellence Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime de la République du Sénégal

Samedi 28 février 2009

Départ des Délégations

Annexe 3

Rapport de la 20^{ème} Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP

(Voir rapport en document séparé)